

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 11 juillet 2023 à 17h00 à Nyons

Le Conseil communautaire, convoqué le 5 juillet 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la CCBDP à Nyons

Secrétaire de séance : Madame Nadia MACIPE

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 67

Etaient présents : 51 (dont 5 suppléants)

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - Sébastien BERNARD - Pascale ROCHAS - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Yoann GRONCHI - Patrick LEDOUX - Sébastien DUPOUX - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Monique BALDUCHI - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Christian CORNILLAC - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Didier ROUSSELLE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Alan PUSTOCH – Guy BOREL (suppléant) – Bruno CUVELARD (suppléant) - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT – Marie-Noëlle ARMAND (suppléante) - Alain FRACHINOUS - Patrick TITZ - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 35

Gines ACHAT - François GROSS - José FERNANDES - Rémy CLEMENT - Sébastien ROUSTAN - Laurence CHAUDET - Gérard TRUPHEMUS - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Thierry TATONI - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Marc BOMPARD - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Nadège RANCON - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Gérard PEZ - Marie-Pierre MONIER -

Excusés ayant donné pouvoir : 16

Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Lionel FOUGERAS - André DONZE a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Juliette HAÏM a donné pouvoir à Michel GREGOIRE - Michel TREMORI a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Denis CONIL a donné pouvoir à Pascal CIRER-METHEL - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Alain FRACHINOUS - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Christian CORNILLAC - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Pierre COMBES - Aurélie LOUPIAS a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Odile PILOZ a donné pouvoir à Christian CARRERE - Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - Christian TEULADE a donné pouvoir à Monique BOTTINI - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Bruno CUVELARD

Rapporteur : Pascale ROCHAS

Petite Enfance

140-2023 Construction à Buis-les-Baronnies d'un bâtiment d'accueil Petite-Enfance pour la crèche Les Souris Vertes et d'une salle d'animation (activités LAEP/RPE et actions jeune public) - Validation de l'avant-projet définitif (APD).

Vu les statuts de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) ;

Vu la délibération n°21-2020 du 11 février 2020 approuvant la signature du compromis de vente avec Drôme Aménagement Habitat (DAH) pour l'acquisition d'un terrain situé à Buis-les-Baronnies en vue de la construction d'une crèche ;

Vu la délibération n°131-2021 du 28 septembre 2021 approuvant la demande de subvention pour la construction d'un équipement, établissement d'accueil du jeune enfant à Buis-les-Baronnies ;

Vu la délibération n°171-2021 du 14 décembre 2021 approuvant l'avenant au compromis de vente avec Drôme Aménagement Habitat (DAH) pour l'acquisition d'un terrain situé à Buis-les-Baronnies en vue de la construction d'une crèche ;

Vu la délibération n°079-2022 du 12 avril 2022, relative à la signature du marché de maîtrise d'œuvre en bâtiment pour la construction d'un Pôle Petite Enfance à Buis-les-Baronnies, qui a validé l'attribution de la mission de maîtrise d'œuvre à l'équipe de ARCH'ECO (architecte mandataire) ;

Considérant que la CCBDP s'est lancée dans la construction d'une crèche sur le territoire de Buis-les-Baronnies pour notamment offrir aux enfants un équipement répondant aux normes en vigueur. La structure actuelle de 20 places prévoit d'accueillir jusqu'à 25 enfants.

Considérant que la présentation de l'avant-projet en présence :

- des professionnels de la Petite-Enfance, de la CAF et PMI et de l'Association Familiale des Baronnies, en décembre 2022 et en février 2023,
- et des riverains en juin 2023,

a permis de réajuster le projet et de proposer l'avant-projet-définitif comme suit :

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment d'accueil Petite-Enfance et d'une salle d'animation sur la commune de Buis-les-Baronnies.

Les objectifs de ce projet visent à répondre aux enjeux climatiques et écologiques actuels :

- ✓ obtenir un bâtiment très économe en énergie tout en ayant un haut niveau de confort thermique, hiver comme été. Les matériaux mis en œuvre seront principalement biosourcés et géo-sourcés, de préférence locaux ;
- ✓ optimiser la conception de l'enveloppe bâtie (isolation, menuiserie) et de proposer des équipements techniques (chauffage / ECS / VMC) permettant de répondre aux spécificités du projet et des besoins des occupants ;
- ✓ répondre aux exigences réglementaires (réglementation thermique, ventilation...).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 67

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER l'avant-projet-définitif et le chiffrage estimatif du projet de construction d'un bâtiment d'accueil Petite-Enfance et d'une salle d'animation sur la commune de Buis-les-Baronnies ;

D'AUTORISER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 21/07/2023

Mise en ligne le : 21/07/2023

Ampliation à :

Le Président

Thierry DAYRE

